

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 8 Septembre 2018 à Parthenay

Clubs présents : Aiffres, Airvault, Bressuire, Brétignolles, Breuil-Chaussée, Châtillon, Cherveux, Cirières, Courlay, Frontenay RR, La Crèche/Ste Néomaye, La Ferrière, La Mothe, La Ronde, Mauléon, Messé, Moncutant-Moutiers, Montigny, Niort TT, Nueillaubiers, Parthenay, Périgné, Pompaire, Rorthais, Secondigny, St Laurs, St Léger de Montbrun, St Varent, Thouars, Villiers en Plaine, AP79

Clubs absents : Combrand, St Maixent, St Sauveur,

Présents : BRISSET Jacques, CHEVALIER Patrick, DEBORDES Joël, GANDREUIL Benoit, GOLAB Fabien, GUILLOTEAU Jean-Marc, GUILLOTEAU Patrice, GUITTON Baptiste, LORIOU David, LORIOU Vincent, MARTINE Patrick

Excusés : BEGUIER Jean-Noël, FLEURY Christophe, GUILLOTEAU Patrice, TRILLET Christophe.

Invités : Florence CREON, Pascal GRIFFAULT

Début de l'assemblée générale ordinaire à 14h30

Le Président, M. LORIOU Vincent prend la parole pour remercier les clubs et les élus du comité pour leur présence. Il précise que cette réunion, remplace la réunion de Janvier 2019.

Il souligne, que certaines compétitions du département n'ont été affectées pour l'instant par manque de lieux et un appel à candidatures sera refait.

Cette saison, beaucoup de difficultés pour faire les poules du championnat par équipes. Des modifications sur le championnat par équipes seront proposées lors de l'assemblée générale de juin 2019.

Le Secrétaire Général, M. LORIOU David prend la parole pour soumettre le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 juin 2018 à l'approbation des clubs.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des clubs présents.

Le trésorier général, M. Christophe FLEURY étant absent, c'est le président M. LORIOU Vincent assisté de M. Patrick Martine, trésorier adjoint, qui présente le compte de résultat et le bilan de la saison 2017-2018.

Le bilan est une nouvelle fois négatif. Il fait le détail des produits et des charges.

Faire attention car les subventions du CNDS et le Conseil Départemental sont en baisses.

Question de M. Jérémy GRIGNON (Président du club de La Crèche/Ste Néomaye) : avez-vous des pistes, des solutions, comment peut-on vous aider ?

La réponse : revoir les tarifs, l'organisation, revaloriser nos services. Besoin des clubs pour avancer ensemble.

Question de M. Jean PILLET (Président du club de Niort TT) : On constate une baisse des licences, des affiliations. Mais on constate dans le compte de résultat que le compte formation professionnelle augmente et le compte charges exceptionnelles diminue. Pourquoi ?

De plus, le compte mise à disposition de Pascal GRIFFAULT à la FFSA diminue, pourquoi ?

La réponse : pour la formation professionnelle, ce compte a augmenté car ce sont les frais de la formation de Pascal. Elle se termine en mai 2019. Cette formation coûte au total 42 000 Euros.

Pour la mise à disposition de Pascal, elle est en baisse car moins de sorties internationales, moins de stages

Pour les charges exceptionnelles, la saison 2016-2017, il y avait 10 000 Euros, c'était une somme que l'ancienne ligue Poitou Charentes avait donnée au comité et la nouvelle ligue Nouvelle-Aquitaine nous a demandé de rembourser suite au traité de fusion signé entre les ligues lors de la création de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Le Secrétaire Général, M. LORIOU David prend la parole pour soumettre le compte de résultat et le bilan de la saison 2017-2018 à l'approbation des clubs.

Le compte de résultat et le bilan sont adoptés à l'unanimité des clubs présents.

Questions diverses :

Ensemble des clubs : Suite à la démission du président de la ligue Nouvelle Aquitaine, M. GENESTE Robert, savez-vous pourquoi ? Qui gère dans l'attente d'une réélection ?

M. GENESTE a démissionné pour des raisons personnelles, un différend avec son staff et les salariés. Il est remplacé par M. MARCHAND selon les statuts en vigueur de la ligue Nouvelle-Aquitaine.

A noté, il faudra faire attention pour la future olympiade et futures saisons, car le comité de la Gironde risquerait de centraliser beaucoup.

Ensuite le président, M. LORIOU Vincent, prend la parole pour parler de la signature de la Charte avec le CDOS. Et donne la parole M. MACHET Patrick, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif des Deux-Sèvres des Deux-Sèvres (CDOS 79).

M. MACHET Patrick présente les fonctions du CDOS, que l'une de leurs tâches est en outre de soutenir les dossiers CNDS auprès DDCSPP. Sur le département, les subventions sont stables depuis 3 ans.

Sur le CNDS, énorme baisse et cela va continuer. La DDCSPP a fait un choix d'aider les comités, clubs seulement sur l'emploi et ces emplois seront encore aider pendant 5 ou 6 ans. Le CNDS a baissé de 40% pour beaucoup de comités départementaux. Dans les années prochaines, les dossiers seront gérés directement par Bordeaux.

L'aide auprès de la compétition est en baisse et continuera à baisser. M. MACHET Patrick indique qu'il faut penser à faire du mécénat ou du sponsoring

Les subventions, sont orientées vers les femmes, personnes âgées, personnes en difficultés, sport santé. Le CDOS 79 a fait une information sur le FNDVA2 (appel à projet) pour trouver d'autres financements possibles.

Les préfectures se désengagent vers les fédérations sportives. Il faut faire évoluer les pratiques.

M. MACHET Patrick est présent aujourd'hui surtout pour signer les labels « moi je suis sport. . . et vous ? » entre le CDOS 79 et le Comité Départemental de Tennis de Table.

Les labels sont :

- 1- Promouvoir l'éco-responsabilité ;
- 2- Lutter contre les discriminations ;
- 3- Valoriser le sport santé, vaincre le dopage ;
- 4- Prévenir des risques routiers (3^{ème} mi-temps, fatigue, alcool, drogue. . .) ;
- 5- Les incivilités et la violence.

Compte-rendu des États généraux du tennis de table en Deux-Sèvres du 8 Septembre 2018 à Parthenay

Suite à la signature, Le Président du CDTT 79 clôture l'assemblée générale à 15h30 et ouvre les états généraux du Tennis de table en Deux-Sèvres. M. Patrick Martine expose le déroulement de ses états généraux et son fonctionnement. Les représentants des clubs sont invités à se répartir dans 3 ateliers définis par la commission Développement en lien avec le Président du Comité.

Ces 3 ateliers sont :

- 1- Compétitions – Arbitrage
- 2- Technique et structure départementale
- 3- Finances – relation comité/clubs

Conclusion de ces ateliers.

Compétitions – Arbitrage

Les points positifs : Utilisation du logiciel GIRPE ;
Respect des vœux des clubs ;

Les points négatifs : Les poules non géographiques ;
Limitation des points classements dans les divisions ;
Changement d'horaires, dérogations à faire pénible ;
Manque de communication de la Commission Sportive sur le classement intégral en fin de phase ;
Coupes .

A retenir : Remettre aux votes lors de l'assemblée générale de juin la limitation des classements.
Report des inscriptions des équipes
Vœux horaires le samedi (13h30 ou 14h00 ou 14h30)
Proposition d'une refonte du championnat (pyramide)
Mettre sur le site une boîte à archives

Technique et structure départementale

Les points positifs

Les points négatifs

A retenir : CDEF

Les fonctions de Pascal ;
Les clubs souhaitent, plus de visite de la part de Pascal pour les aider dans les entraînements ou autres tâches.

Finances – relation comité/clubs

Les points positifs : Utilisation du logiciel GIRPE ;
Transparence du Comité vis-à-vis des clubs ;
Communication, emails.

Les points négatifs :
Aller plus vers les petits clubs ;
Aller voir plus les petits clubs ;
Pascal peu présent sur les clubs ;
Peu de visite de Pascal et des élus ;
Les informations, les mettre sur le site :
Site pas attractif :
Règlement : faire une note abrégée.

A retenir : Communication
Site internet plus clair, plus efficient ;
Accompagnement dans les clubs ;
Google drive.

Fin des états généraux 18h00